

Cas-type

OVINS PROLIFIQUES ET GRANDES CULTURES

Conduite intensive des surfaces fourragères en zone de grandes cultures du Sud-Ouest.
SAU : 90 ha (48 ha de céréales - 42 ha de SFP) - 1 UMO exploitant et 0,5 UMO salariée -
450 brebis - Productivité numérique 1,52



Ce système ovin se retrouve dans des exploitations de structure moyenne à grande pour la zone de grandes cultures du Sud-Ouest. Le plus souvent, elles sont situées dans des zones de coteaux ou bien de terrasses en vallées où les rendements des grandes cultures sont plus limités. Les meilleures terres sont réservées en priorité aux céréales. Ces exploitations en zone sèche de Midi-Pyrénées (moins de 650 mm, mal répartis) disposent souvent de l'irrigation mais elle n'est plus systématique. Tout en recherchant le maximum de prolificité, la conduite du troupeau est moyennement intensive,

avec le plus souvent un objectif d'une mise bas par an et par brebis, répartie en 2 périodes d'agnelage. Dans ces systèmes, très sensibles à la conjoncture céréalière, le troupeau ovin stabilise une part du revenu, et permet une production plus agroécologique.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU SYSTÈME

Localisation du système en Midi-Pyrénées



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

Atouts

- Un troupeau prolifique avec des marges de progrès possibles en agissant sur le système de reproduction (accélération)
- Production sous signe de qualité Label Rouge
- Possibilité d'adapter le niveau d'autonomie alimentaire en fonction de la conjoncture céréalière
- Sécurisation de la production fourragère vis-à-vis des aléas climatiques (cultures à doubles fins, dérobées et intercultures, irrigation)
- Bénéfices de la complémentarité d'un système polyculture élevage et production plus agroécologique

Contraintes

- Maîtrise de la conduite d'animaux à fort potentiel de production
- Technicité importante sur le sol et l'animal
- Recours au stock fourrager très important
- Besoin en mécanisation des surfaces important
- Moyens de production importants (bâtiments, équipements, chaîne d'alimentation) indispensables à de bonnes conditions de travail
- Pointes de travail fortes aux agnelages, pour la réalisation des stocks fourragers, aux travaux de cultures et aux récoltes

GESTION DES SURFACES

Assolement

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

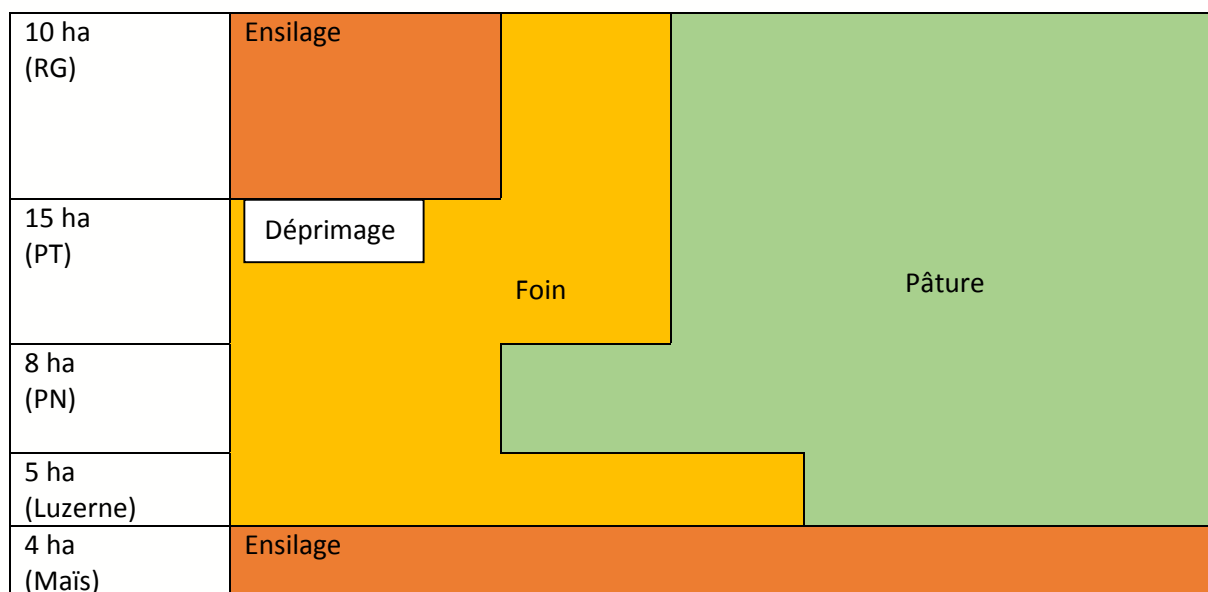
Grandes cultures	48 ha
Orge ou triticale	15 ha
Maïs grain	8 ha
Blé tendre	12 ha
Tournesol	8 ha
Soja	8 ha
SFP	42 ha
Ray grass (Hybride ou Italien)	10 ha
Luzerne	5 ha
Prairies temporaires mélange longue durée	15 ha
Maïs ensilage	4 ha
Prairies naturelles	8 ha

Si on veut augmenter le troupeau ou sécuriser le système fourrager, il est possible d'implanter des intercultures et de les valoriser par le pâturage ou la réalisation de stocks (ensilage ou enrubannage) :

- interculture d'été : millet, sorgho...,
- interculture d'hiver : féverole, méteil...

Utilisation des surfaces

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)



La mise à l'herbe peut se faire très tôt en fin d'hiver en déprimant les prairies de fauches afin d'étaler les récoltes d'herbe. Pour permettre le pâturage estival sur ces zones très sèches, des intercultures d'été (sorgho, millet) peuvent être implantées après la moisson. L'utilisation de ces ressources limite la charge parasitaire comparativement à l'utilisation hivernale des prairies. Un pâturage hivernal, notamment des intercultures, est envisageable pour les animaux à l'entretien. Le recours à l'irrigation est de moins en moins systématique pour limiter l'astreinte en été et permettre la prise de congés de l'exploitant avant les mises bas. Le chargement est de 11 brebis/ha de SFP (1,6 UGB/ha).

FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

Récoltes

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

Fourrages	Ha récoltés	Rendement /ha	Quantités récoltées tMS
Ensilage d'herbe (RG)	10	5 tMS	50
Foin 2 ^{ème} coupe (RG)	10	2 tMS	20
Foin 1 ^{ère} coupe (LD)	15	3 tMS	45
Foin 2 ^{ème} coupe (LD)	15	1,5 tMS	22,5
Foin de luzerne 1 ^{ère} coupe	5	4 tMS	20
Foin de luzerne 2 ^{ème} coupe	5	3 tMS	15
Foin de luzerne 3 ^{ème} coupe	5	2 tMS	10
Foin PN (1 coupe)	8	1,5 TMS	12
Ensilage maïs	4	12 tMS	48
Total fourrages			268 tMS
Orge	17	45 qx	765qx
Blé tendre	10	50 qx	500 qx
Tournesol	8	20 qx	160 qx
Soja	8	25 qx	200 qx
Maïs grain	5	90 qx	450 qx
Paille orge	17	3,5 t	59,5 tMS
Paille blé	10	3,5 t	35 tMS
Total paille			94,5 TMS

Fertilisation

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

	Unités N minéral / ha	Fumier ovin t / ha *
Ensilage foin (2,5 ha)	150	
Ensilage foin (7,5 ha)	120	15 t
Ensilage maïs	150	15 t
Maïs grain	150	15 t
Orge / Triticale (8,5 ha)	100	
Orge / Triticale (8,5 ha)	80	15 t
Blé tendre (8 ha)	120	
Blé tendre (2 ha)	90	15 t
Tournesol (4 ha)	60	
Tournesol (4 ha)	50	15 t

*La fertilisation organique se réfléchit à la parcelle et non à la culture sauf pour la culture de maïs, la fertilisation est donc à adapter tous les ans en fonction de la rotation.

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de races prolifique, principalement Lacaune ou Romane :

- Croisement avec des béliers de race à viande (Berrichon du Cher, Rouge de l'Ouest et Charollais) et en IA race pure pour le renouvellement
- 2 périodes de mises bas par an avec accélération partielle des brebis mères de simple du lot de lutte naturelle sur le lot d'IA.

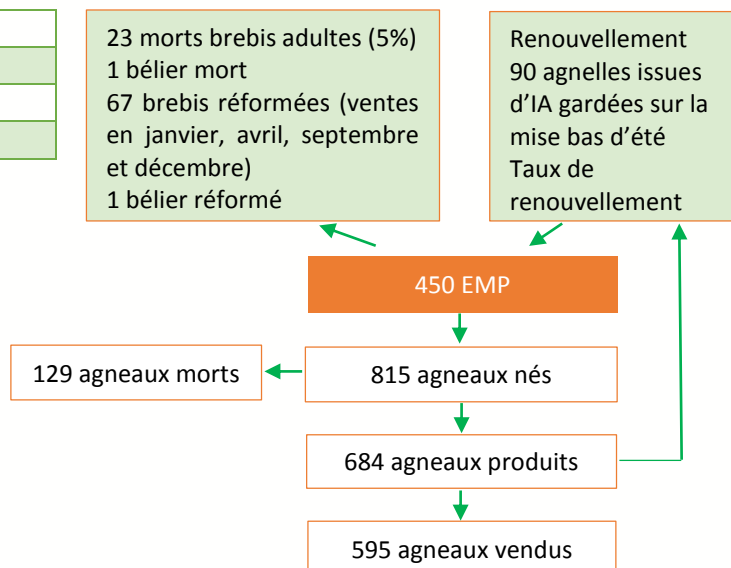
Résultats

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

Taux de mise bas	101
Prolificité	180
Mortalité agneaux	16 %
Productivité numérique	1,52

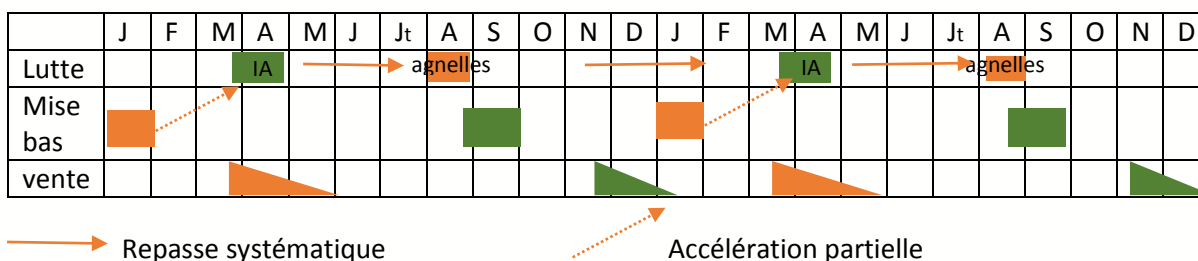
Schéma de fonctionnement

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)



Conduite de la reproduction

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)



L'avantage de ce système de reproduction est de pouvoir caler les périodes d'agnelage au gré de l'éleveur ; des pointes de travail des cultures et des besoins de la filière. L'accélération partielle des brebis mères de simple demande beaucoup de rigueur dans la gestion des lots, mais cela permet de n'avoir que 2 lots de mises bas et de limiter les besoins alimentaires par rapport à un système de reproduction 3 en 2. Pour maîtriser ce système de reproduction, il convient de bien préparer les brebis et les béliers à la lutte, de faire des luttes courtes (4 semaines). Les ventes débutent dès 70 jours avec les premiers sevrages. Les diagnostics de gestation vers 45 jours sont quasi obligatoires dans ce système pour trier les brebis vides et les repasser dans le lot suivant. Les agnelles, issues du lot d'IA, sont mises à la lutte à 11 mois.

ALIMENTATION ET RATIONNEMENT

- Concentrés total/EMP : 204 kg
- Concentrés brebis - bélier et élevage des agnelles : 96,4 kg / EMP dont 70 % de céréales
- Agneau sous la mère, sevrage possible dès 70 jours
- Agneaux : 70 kg de concentrés (60 % de céréales, 40 % de complémentaire azoté)
- Allaitement artificiel : 5 % des agneaux, 15 kg de lait par agneau
- Fourrages conservés brebis - bélier et élevage des agnelles : 548 kg MS/EMP
- Paille alimentaire pour agneau : 25 kg MS/agneau

VENTES ET COMMERCIALISATION

- Tous les agneaux sont vendus lourds entre 70 et 110 jours
- 17,8 kg de carcasse en moyenne par agneau
- Ventes sous signe officiel de qualité (Label Rouge)
- Périodes principales de vente pour Pâques et pour la fin de contre saison et les fêtes de fin d'année

MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

Bergerie

- Bergerie de 900 m² pour les agnelages, les lactations et l'engraissement des agneaux et l'élevage des agnelles
- Les béliers sont séparés pour réaliser un effet bélier et grouper la lutte
- Distribution de l'alimentation mécanisée : couloir large ou tapis, vis de distribution du concentré sur le parc à agneaux
- Cornadis autobloquants ; bascule électronique et couloir à agneaux.

Stockage

- Cellules (environ 800 qx)
- Cellules pour le complémentaire agneaux avec vis de reprise
- Hangar à foin (540 balles, 900 m³) et à paille (450 balles et 750 m³) et matériel
- Silo couloir 210 m³ pour le maïs et 290 m³ pour l'ensilage d'herbe

MATÉRIEL

Propriété

- Chaîne de récolte du foin (faucheuse, pirouette andaineuse, presse)
- Remorques
- Désileuse
- Travail du sol superficiel (Charrue, semoir, rouleau, herse...)
- Matériel d'irrigation
- Télescopique

CUMA / Entreprise

- Ensileuse
- Épandeur
- Faucheuse conditionneuse

- Semoir à maïs
- Récolte des céréales
- La tendance dans ces exploitations est de transférer vers une CUMA (plutôt avec chauffeur) ou à l'entreprise, le matériel de travail du sol et la traction correspondante. Ce transfert peut concerner aussi le matériel de fenaison quand la mise en place de chantiers collectifs est possible. Cette évolution est motivée par des considérations économiques mais de plus en plus dans le but de simplifier le travail.

LE TRAVAIL

Répartition

Dans ce système, le travail est caractérisé par des pointes fortes correspondant :

- Aux agnelages
De plus, les animaux sont rarement dehors 24h sur 24 et nécessitent un minimum de soins quotidiens.
- L'irrigation du maïs de fin juin à début août
- Les semis : avril/mai pour le maïs, le tournesol et le soja, septembre pour le renouvellement des prairies, octobre, novembre pour les céréales d'hiver. Les intercultures seront semées en été (sorgho, millet après les céréales à paille) et en automne (féverole ou méteil après le maïs)
- La réalisation des stocks fourragers : avril/mai pour l'ensilage d'herbe, mai/juin pour les foin et septembre pour l'ensilage de maïs.

Besoin en main-d'œuvre

1 personne avec appui d'un salarié (0,5 UMO). Ce dernier intervient en appui pour les agnelages, la fenaison, pour l'irrigation et peut alimenter le troupeau.

INSTALLATION

L'installation dans ce système se fera majoritairement en reprise d'une exploitation dans le cadre d'une transmission.

Une autre possibilité est la création d'un atelier ovin dans une exploitation de grandes cultures qui cherche à diversifier son revenu. L'augmentation de la taille du troupeau se fera de façon progressive. Pour limiter la transformation d'une part trop importante de la sole de grandes cultures en SFP, il faudra travailler l'utilisation de cultures dérobées. Les systèmes « bergerie » intégrale basées sur système alimentaire valorisant paille et co-produits (pulpes de betterave) sont mal adaptés à la zone de grandes cultures du Sud-Ouest.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

ISSN : en cours

Juillet 2017 – Référence Idele : 00 17 301 055

Réalisation : Florence Benoit

Crédit photos : Maison de l'Élevage du Tarn

Ont contribué à ce dossier :

Anne-Julie METIVIER – Maison de l'Élevage du Tarn

Anne REEB – CA de Haute-Garonne

Jean-Claude BAUP – CA du Gers

Carole JOUSSEINS – Institut de l'Élevage

